

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 mai 2020 à 19h30, salle du Foyer Rural

ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
suivant article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales

1. Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoint
3. Election des adjoints
4. Charte de l'élu local

Membres présents :

Le Maire : ROUSSET André

Les Adjoint : LE DU Daniel, MARIANI Severine, VANNEYRE Serge, FAURE Cécile, SEBBAH Didier, DESPLATS Gwenola , PESQUIES Christine

Les Conseillers Municipaux : DERNIS Thierry, THEVES Marine, DOUX Laurent , PHELIPPON Charlotte, MOULIN Patrick, JUILLARD Lisa, FALIP Jean-Marie, VIGNUALES Francine, PORTE Roger, BONNEVILLE Christine, ROBINAUD Alain, PACHECO Gisèle, LARRIVE Gérard, MAURIN Mireille, FERNANDEZ Blaise, COLOMBO Dominique, VIDA Boris, ESCOFFIER Jade, BOUAT Dominique

La séance est ouverte,

La séance s'est tenue à huis clos par un vote du Conseil Municipal à la majorité, conformément aux règles de l'article L 2121-18 du Code Général des collectivités territoriales,

Délibérations :

1. Election du Maire
M André Rousset a été élu Maire au 1^{er} tour de scrutin.
2. Détermination du nombre d'adjoint
Le nombre de poste d'adjoint au maire a été fixé à 7.
3. Election des adjoints
Les adjoints élus sont les suivants :
1er adjoint : Daniel LEDU

2ème adjoint : Sèverine MARIANI
3ème adjoint : Serge VANNEYRE
4ème adjoint : Cécile FAURE
5ème adjoint : Didier SEBBAH
6ème adjoint : Gwénola DESPLATS
7ème adjoint : Christine PESQUIES

4. Charte de l'élu local

Lecture est faite de la charte de l'élu local.

Les procès-verbaux d'élection du maire et des adjoints, ainsi que le tableau du Conseil Municipal sont joints au présent Procès-verbal.

La réunion du conseil municipal est levée à 20h15

Secrétaire de séance : Mme Lisa JUILLARD

M le Maire : Mr ROUSSET André

